



## Municipalité de Saint-Louis

# AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

Est, par les présentes donné par la soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2016, le conseil de la Municipalité de Saint-Louis a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017.

Les séances ordinaires du conseil municipal pour **2017** se tiendront les **lundis** et débuteront à **20 h** aux dates suivantes :

16 janvier	6 février
6 mars	3 avril
1 mai	5 juin
3 juillet	Mardi, 5 septembre ** le 4 sept. étant férié
2 octobre	13 novembre (élections municipales le 5)
4 décembre	

Donné à Saint-Louis, ce 6 décembre 2016.

---

Pascale Dalcourt,  
directrice générale et secrétaire-trésorière